Extrait du Démocratie & Socialisme

http://www.democratie-socialisme.fr

Revue de presse

L'Est Républicain, le 3 mars 2003

- Social - Printemps 2003 -

Date de mise en ligne : lundi 3 mars 2003

Démocratie & Socialisme

ce jour 3 mars 03 dans L'Est républicain

Prolonger l'activité des seniors

François Fillon a organisé mardi, à huis clos, un séminaire sur l'emploi des salariés de plus de 50 ans. L'un des enjeux de la future réforme des retraites. De tous les pays d'Europe, le salarié français part le plus tôt en retraite ou en pré-retraite, prend le plus de jours de congé chaque année, sans même évoquer la RTT... Dans notre pays, deux tiers des 55-59 ans restent en activité, contre 71 % au Royaume-Uni, 81 % en Suède et 97 % aux Etats-Unis. Pour la tranche des 55-64 ans, le taux d'emploi s'élève en France à 33,8 %.

Fort de ce constat, le gouvernement souhaite la fin des pré-retraites et une éventuelle prolongation de l'activité professionnelle au-delà de 60 ans, sans laquelle une réforme des retraites ne pourra réussir. Mais pour ce faire, il faudra convaincre les patrons, trop contents de bénéficier de départs anticipés avec l'aide d'un Etat qu'ils ne cessent de vilipender. C'est d'ailleurs en Allemagne et en France que les dispositifs de départ précoce coûtent le plus cher. Paradoxe apparent, les enfants du baby-boom arrivant à l'âge de la retraite, « le vieillissement de la population se manifeste clairement au sein des entreprises par un accroissement des 50-59 ans dans la population active, passée de 16 % en 1995 à près de 21 % en 2001 », constatent les service de François Fillon.

A la condition qu'elles le souhaitent, pour les entreprises, maintenir les salariés en activité jusqu'à l'âge de la retraite à taux plein, implique une série d'évolutions qui touchent au temps de travail, à la nature de l'emploi et à la transmission des compétences. Il s'agit également de gérer la pyramide des âges de façon anticipée.

L'exemple scandinave

En Europe, l'exemple vient, et ce n'est pas une surprise, des pays nordiques, habitués à un mode de gestion sociale par consensus. Finlande, Pays-Bas et dans une moindre mesure Royaume-Uni sont en passe de réussir à inverser cette tendance lourde et à changer l'attitude des employeurs à l'égard des salariés les plus âgés.

« Dans ces pays, les politiques menées, que l'on peut qualifier de vieillissement actif, et les réformes engagées, ne se sont pas seulement appuyées sur des incitations à rester en activité, elles sont aussi liées à des améliorations des conditions de travail », écrit le ministère des Affaires sociales.

Les séminaires « Age et travail » devraient tirer profit, notamment, des expériences finlandaise - où une véritable campagne de publicité a été menée en faveur de l'emploi des seniors - et suédoise - où des tabous ont été brisés : celui du non-cumul d'un emploi et d'une retraite et la possibilité d'une liquidation partielle et non totale de ses droits. Une vraie politique de l'emploi pour les plus de 50 ans passe par des mesures ciblées et une approche globale. Surtout, elle doit s'inscrire dans un long processus de réformes, visant à changer les pratiques et les mentalités. Sur ce terrain, la partie est loin d'être gagnée. Tant du côté des syndicats que de celui du patronat. *P.P.* © L'Est Républicain

suite retraites de ce jour

« Conserver les cadres seniors est une obligation »

Président du groupe Quincadres, qui comme son nom l'indique, s'occupe de l'emploi des cadres de plus de 50 ans, Olivier Spire estime que la situation s'est améliorée depuis six ans.

- Retrouver un emploi pour un cadre de plus de 50 ans ne relève-t-il pas de la quadrature du cercle ?
- La question se posait voici quelques années, mais plus aujourd'hui. Les entreprises se rendent compte que seuls ces salariés peuvent répondre au problème de la pénurie et qu'ils sont les seuls à pouvoir prendre certaines missions. Ces cadres se caractérisent par l'expérience, une grande mobilité géographique, une capacité d'intégration dans l'entreprise plus grande que celle de gens plus jeunes. Enfin, plus que l'ambition de faire une seconde carrière,

L'Est Républicain, le 3 mars 2003

ils ont celle de la reconnaissance, notamment en transmettant leurs savoirs.

- Ce portrait n'est-il pas un peu trop idyllique ?
- En six ans, nous avons aidé mille cinq cents cadres seniors à retrouver un emploi et ces recrutements ont été réussis à 98 %, ce qui est exceptionnel. C'est vrai que les entreprises prennent lentement conscience que conserver les cadres seniors est une obligation. Le Premier ministre vient de déclarer qu'il fallait favoriser l'emploi des plus de 50 ans, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent. Y compris par l'Etat qui n'embauche pas au-dessus de 45 ans.
- Etes-vous optimistes pour l'avenir ?
- Très. En 1996, dans une conjoncture de crise, on embauchait des cadres de plus de 50 ans en CDD et pas cher ; puis, dans la période plus florissante qui a suivi, une fois leurs qualités reconnues, en CDI avec une rémunération normale. Maintenant que nous sommes revenus en période morose, ils sont engagés en CDD, mais au prix du marché.

Propos recueillis par Patrick PEROTTO © L'Est Républicain

L'emploi au coeur des préoccupations Les conséquences des vagues de licenciements et le problème des retraites vont dominer la semaine sociale. La semaine qui s'ouvre aujourd'hui va être placée sous le signe de l'emploi avec, d'une part, des négociations entre patronat et syndicats sur les licenciements, et, d'autre part, la poursuite des rencontres sur la réforme des retraites. Ce lundi, le Medef a invité les organisations syndicales à participer à une ëpremière réunion sur le « traitement social des restructurations ». L'organisation patronale souhaite « rechercher en commun les propositions à faire aux pouvoirs publics pour adapter les textes en vigueur », en s'appuyant sur un inventaire des bonnes et mauvaises pratiques des entreprises concernées par des restructurations. La délégation du Medef sera conduite par Denis Gautier-Sauvagnac, président du secteur « dialogue social, relations du travail et politiques de l'emploi » au sein de l'organisation. Les discussions sur la réforme des retraites vont, par ailleurs, se poursuivre. Les syndicats, lors d'une première réunion du groupe de travail tripartite (avec le patronat et les ministères du Travail et de la Fonction publique) vendredi, ont été satisfaits de voir la méthode clarifiée après les inquiétudes suscitées par l'entretien du ministre des Affaires sociales au journal ëLe Parisien mercredi. Le groupe confédéral, qui s'est fixé, en mars, deux réunions hebdomadaires, se retrouvera donc jeudi, avec, au programme, le niveau des retraites.

Inquiétudes et mobilisation Les syndicats, qui doivent se concerter demain, pourraient évoquer de nouvelles mobilisations. Dès aujourd'hui, les 8.000 salariés de Conforama France (groupe Pinault-Printemps-La Redoute) sont appelés par une intersyndicale CGT-FO-CFDT à un arrêt de travail pour demander une revalorisation des salaires et une amélioration des conditions de travail. Un rassemblement est prévu à Marne-la-Vallée, au siège social de l'entreprise. Mercredi, une délégation intersyndicale du groupe d'armement terrestre GIAT Industries, où un sixième plan social est attendu, sera reçue à Matignon. Selon les syndicats, ce plan social aboutirait à amputer de moitié les effectifs actuels (6.200) et à fermer plusieurs sites. Le même jour, alors que 2.300 salariés d'Air Lib viennent de recevoir leur lettre de licenciement, le comité d'entreprise va auditionner les cabinets de reclassements retenus par les mandataires liquidateurs. De son côté, la cour d'appel de Paris annoncera si elle suspend ou non les effets de la liquidation judiciaire de la compagnie. © L'Est Républicain